

Le projet

Panneaux solaires

L'unité de base d'un projet photovoltaïque est le panneau solaire. Les modules prévus aujourd'hui pour être mis en œuvre ont des dimensions de : 2,384 x 1,092 m et ont une puissance de 545 Wc chacun. Ces modules sont testés contre les chocs, les charges de pression et sont traités pour être antireflets.

Dans le cas du projet de centrale photovoltaïque de Chazé-Henry, les structures seront fixes. Le projet sera composé de 227 tables comportant chacune 28 modules, pour un total de 6 356 modules, avec une inclinaison de 20° par rapport à l'horizontale. La hauteur minimale d'une table par rapport au sol sera de 0,8 m, et de 2,44 m en ce qui concerne la hauteur maximale, ce qui en fait des structures à taille humaine, avec une distance entre les rangées de structures d'environ 5 m. Une telle implantation représente une projection au sol des structures de 16 085 m².

La surface totale de modules sera de 16 900 m², ce qui correspond à une puissance installée d'un peu plus de 3 464 kWc et permettra une production d'environ 4 120 MWh/an.

Locaux techniques

La réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol requiert pour son bon fonctionnement la mise en place de locaux techniques et d'un poste de livraison. Plusieurs emplacements sont donc prévus pour la mise en place de ces locaux (cf. plan de masse et plan de coupe) en fonction des impératifs techniques liés à la transformation et au transport de l'énergie.

Les locaux techniques correspondent au poste de transformation (PTR) ainsi que le poste de livraison (PDL/PTR), qui contient un second transformateur. Ces deux locaux seront accessibles par la piste interne. Le PDL sera situé à proximité de la route du village de la Mazuraie.

Clôtures, portails, accès et végétation sur le terrain

Une clôture assurera la sécurité lors de la phase d'exploitation. La clôture existante du site, utilisée pour éviter toute intrusion sur la carrière, sera conservée pour l'exploitation de la centrale photovoltaïque. Le portail à l'est du site, qui était auparavant destiné à l'accès à la mine, sera remplacé par un nouveau portail. Une clôture sera mise en place au nord de la centrale, au sein de l'emprise de l'ancienne ICPE, permettant de délimiter l'installation des bâtiments conservés.

Des aires de retournement et des virages conséquents seront aménagés pour permettre les manœuvres des engins de chantier.

La zone de projet est située à proximité de la route départementale D180, qui permettra l'accès au site.

Les haies et boisements en périphérie de la zone du projet seront préservées pour favoriser l'intégration de la centrale dans son environnement.

Eaux usées et eaux pluviales

Aucun rejet d'eaux usées n'aura lieu sur cette installation : les eaux pluviales ruissellent sur la surface de chaque module avant de tomber au sol où elles s'infiltrent ou ruissellent comme en l'absence du projet. Ainsi, les panneaux permettent de conserver une surface d'infiltration nettement suffisante. L'espacement des lignes de module permettra également un écoulement intermédiaire des eaux ruisselant sur les panneaux, limitant ainsi la concentration des écoulements.

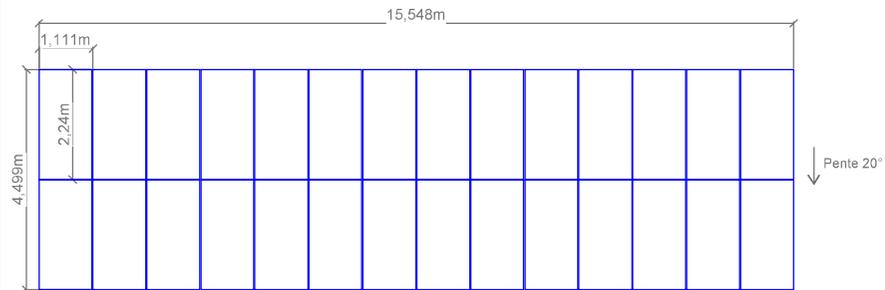
Les locaux techniques disposés pour le bon fonctionnement de la centrale photovoltaïque n'engendreront qu'une imperméabilisation très faible et dérisoire. Les panneaux sont surélevés par rapport au sol ce qui permet de ne pas intercepter les écoulements du bassin versant amont ;

Le régime d'écoulement des eaux actuel sera maintenu.

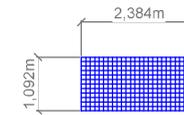
Le chemin de circulation interne ne créera pas de zone imperméabilisée et la surface totale des locaux techniques sera de 39 m², tandis que la surface cadastrale du site est de l'ordre de 14,4 ha.

C. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 MASCOTIN
06.26.01.0935
Siret 40075327300070

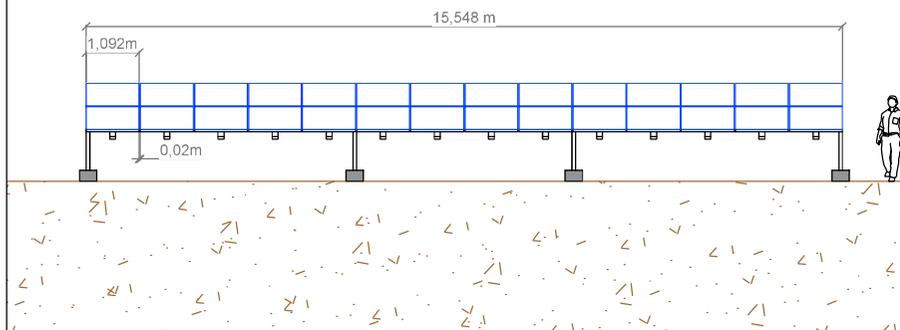
TABLE PHOTOVOLTAÏQUE : VUE DE DESSUS



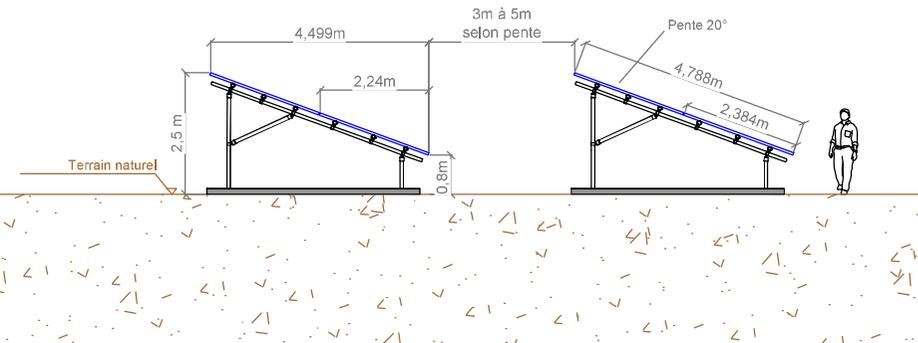
PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE : VUE EN PLAN



TABLES PHOTOVOLTAÏQUES : VUE DE FACE



TABLES PHOTOVOLTAÏQUES : VUE DE CÔTÉ



C. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
 59 Chemin de la Quarante
 34370 MONTAUBERT
 06 26 01 11 05
 Siret: 40075327300020

maître d'ouvrage



TotalEnergies
 Agence de Nantes
 ZAC du Solet - 5 impasse de l'Espéranto
 44802 Saint Herblain

projet

CS_SOL_Chazé-Henry - 49420 Ombree d'Anjou
 Chef de projet : Maël Gère

numéro-nom

PC5-1 PLANS DE FAÇADES ET TOITURES -
 STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES

échelles

1/100

format

A3

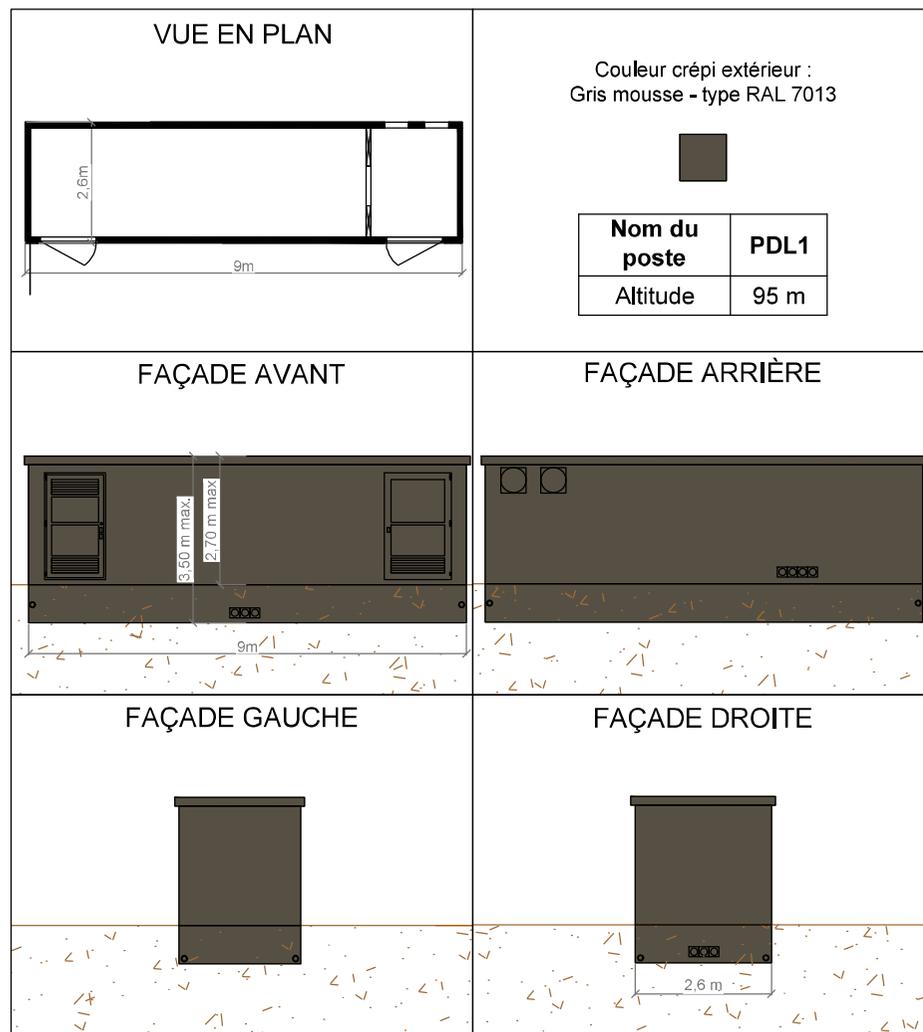
date

25/01/2022

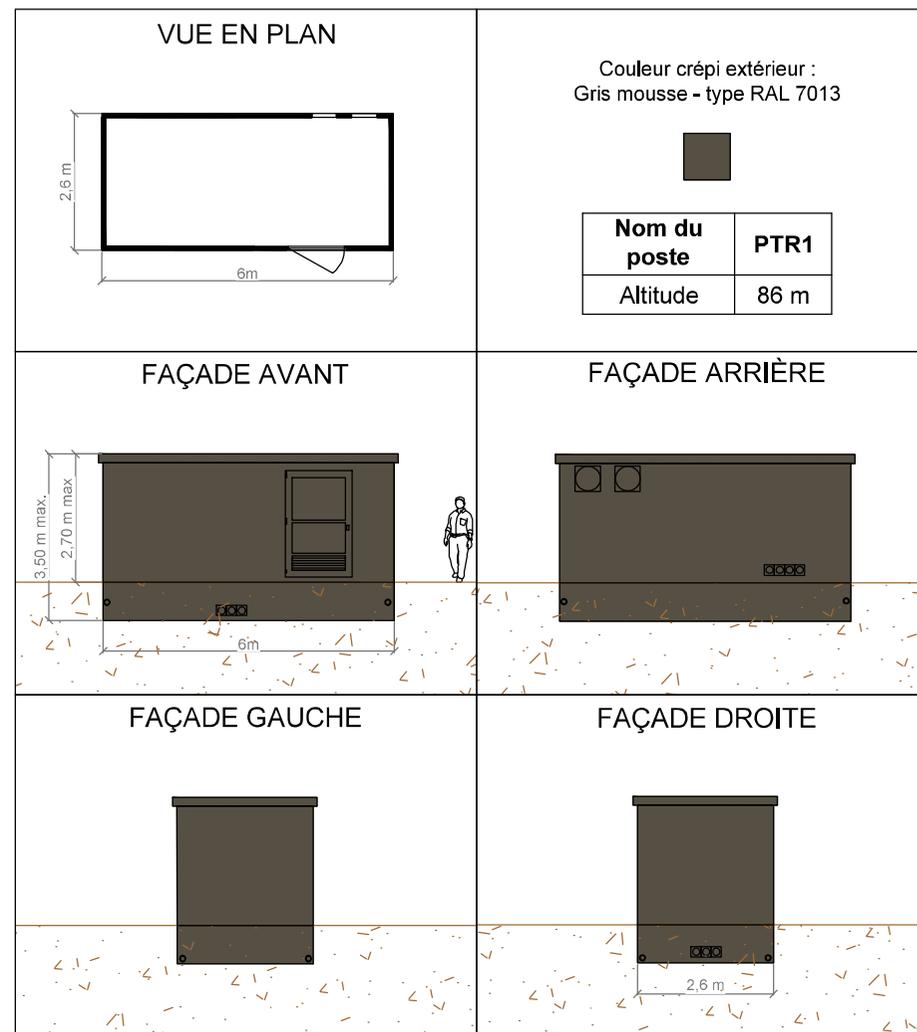
indice

E, GWW

COMBINÉ POSTE DE LIVRAISON ET DE TRANSFORMATION



POSTE DE TRANSFORMATION



C. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34320 LAUREILHAN
06 47 77 67 05
Siret: 409 227 000 000

maître d'ouvrage



TotalEnergies
Agence de Nantes
ZAC du Solet - 5 impasse de l'Espéranto
44802 Saint Herblain

projet

CS_SOL_Chazé-Henry - 49420 Ombree d'Anjou
Chef de projet : Maël Gère

numéro-nom

PC5-2 PLANS DE FAÇADES ET TOITURES -
LOCAUX TECHNIQUES

échelles

1/100

format

A3

date

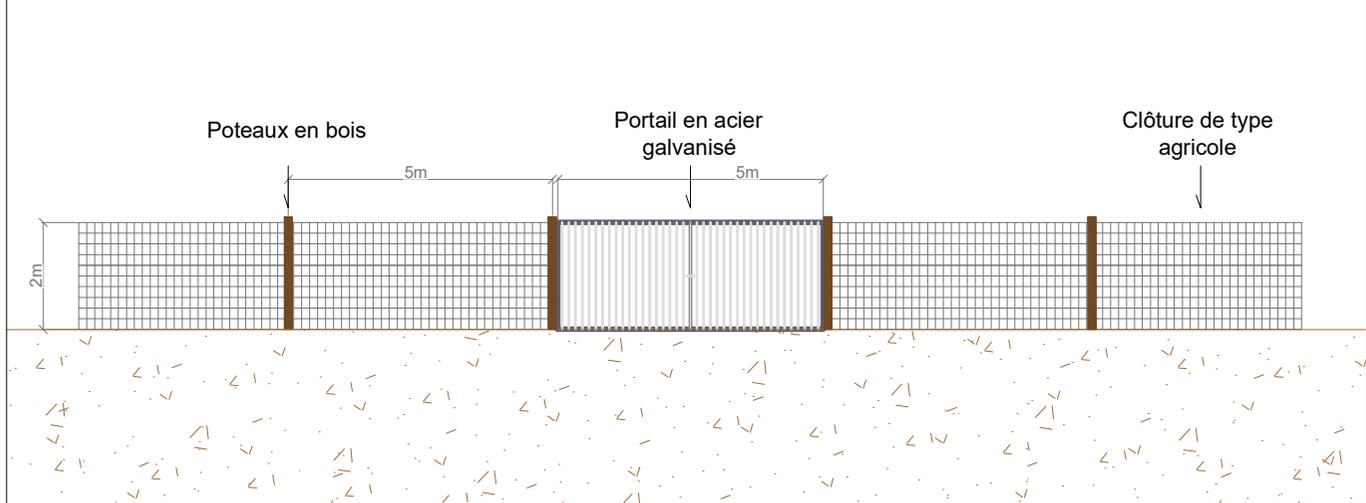
25/01/2022

indice

E, GWW

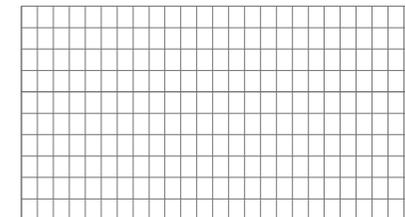
CLÔTURE À CRÉER

VUE DE FACE



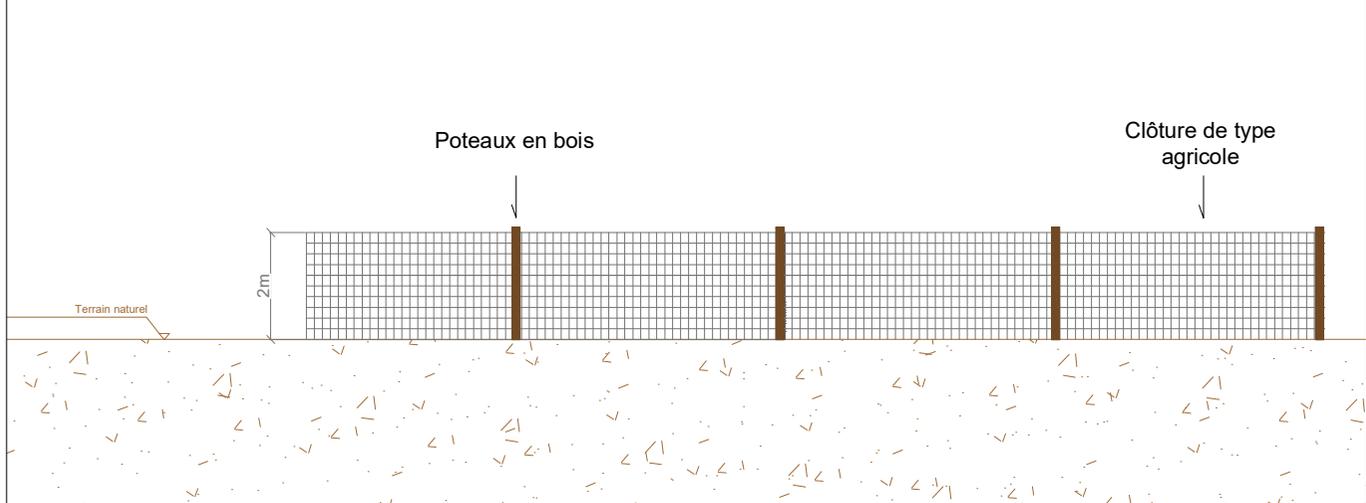
APPARENCE

Couleur de la clôture :
RAL 9006
("aluminium blanc")



CLÔTURE EXISTANTE

VUE DE FACE



APPARENCE



G. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
59 Chemin de Quarante
34370 MONTMATHAN
06.26.03.07.05
Siret 40075327100020

maître d'ouvrage



TotalEnergies
Agence de Nantes
ZAC du Solet - 5 impasse de l'Espérance
44802 Saint Herblain

projet

CS_SOL_Chazé-Henry - 49420 Ombree d'Anjou
Chef de projet : Maël Gère

numéro-nom

PC5-3 PLANS DE FAÇADES ET TOITURES -
CLÔTURE

échelles

1/100

format

A3

date

25/01/2022

indice

E, GWV

Projet Photovoltaïque de Chazé-Henry



PC6, 7 et 8 - Le projet dans son environnement

Commune de Chazé-Henry

Département de Maine-et-Loire (49)

Légende

Données générales



Points de vue

Plan de masse

- Locaux techniques
- Plateforme Locaux techniques
- Pistes
- Clôture existante
- Tables PV
- Bâtiments existants

Foncier



Parcelles

C. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 MAULEILHAN
06 26 26 05 05
Siret 40073 500000000

Echelle 1:10000

Auteur : MGE

Format Original : A3

Source : Photographies aériennes

PC 6 : INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Les points de vue ci-après permettent de caractériser l'insertion du projet dans son Environnement.

Vue 1

La photographie est prise depuis l'est de la zone d'étude, vue sur les arbres et le portail est de la zone d'étude depuis le village de la Mazuraie.

Photographie de la vue actuelle



Photomontage de la vue après réalisation du projet



Vue 2

La photographie est prise depuis l'ouest de la zone d'étude, vue depuis les habitations du Coudray.

Photographie de la vue actuelle



G. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
584 Chemin de Quarante
34370 FLECHAN
06.26.01.07.09
Siret 40075327390020

Photomontage de la vue après réalisation du projet



Sur la photographie, les bâtiments d'activité aujourd'hui inutilisés de la zone d'étude sont visibles car ils présentent une hauteur importante. Autrement, seul le couvert végétal est visible et non les espaces ayant été creusés dans le cadre des activités d'extraction minière ayant eu lieu sur la zone d'étude. Ces espaces creusés n'étant pas visibles, les panneaux photovoltaïques qui y seront implantés ne seront pas visibles non plus, du fait de leur hauteur peu importante.

Vue 3

La photographie est prise depuis le nord-est de la zone d'étude, au niveau de la rue des Lauriers.

Photographie de la vue actuelle



G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Garantie
34370 MAUGES
06.26.01.03.11
Siret 40075327300120

Photomontage de la vue après réalisation du projet



La zone de projet n'est pas visible depuis ce point car elle est camouflée par des haies déjà existantes sur la zone d'étude, et conservées dans le cadre du projet.

PC 7 : ENVIRONNEMENT PROCHE

La pièce PC 7 permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation et des terrains avoisinants afin de le situer dans un environnement proche. La carte suivante permet de localiser les deux prises de vue.

Vue 4

Vues sur les arbres de la zone d'étude depuis la rue des Lauriers



Vue 5

Vues sur les arbres de la zone d'étude depuis l'habitation au sud



PC 8 : ENVIRONNEMENT LOINTAIN

La pièce PC 8 permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation et les terrains avoisinants afin de le situer dans son environnement lointain. La carte suivante permet de localiser les deux prises de vue.

Vue 6

Vue depuis la RD180



Vue 7

Vue depuis l'exploitation agricole La Haie à l'ouest

